

Tarifs 2026/2027	Somme mensuelle
<u>Les frais de scolarité</u> Ils financent : - le remboursement des emprunts liés à l'immobilier. - Les cotisations départementales : charges de direction, fonctionnement des services de l'Enseignement catholique, solidarité.	42€ somme appelée par mois/enfant/10 mois + 3 enfants : 38 €
<u>Les frais de catéchèse et culture chrétienne</u>	1,60€ 16€ appelés en une seule fois au mois de septembre, pour les enfants de CE et CM

Le temps périscolaire

	Vous payez	Informations complémentaires.
La Restauration (Repas et surveillance sur pause méridienne)	3.45 € le repas	Subvention municipale versée pour les enfants challandais pour financer le repas.
La garderie	1.05€ / ¼d'heure <u>Forfaits :</u> 1 enfant : 67 €* 2 enfants et + : 110 €* *Pour 16 jours de classe	Inscription à la minute ou au forfait, sur demande des familles (voir règlement intérieur) Goûter offert en maternelle